

Travaux d'Aménagement de toilettes À l'agence principale de la BCEAO à Ouagadougou

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Mars 2022

Table des matières

1.GENERALITES.....	3
1.1.Objet du marché.....	3
1.2.Document relatifs au marché.....	3
1.3.Mode de contrat.....	4
1.3.1. Contenu des prix.....	4
1.3.2. Décomposition du prix global et forfaitaire.....	4
1.4.Responsabilités et obligations de l'entrepreneur.....	5
1.5.Dossier des ouvrages exécutés et de recollement.....	5
2.MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX.....	6
2.1.Hygiène et sécurité.....	6
2.2.Provenance et Qualité des matériaux.....	6
2.3.Conditions d'exécution.....	6
2.3.1.Accès – Installation – Horaires de travail.....	6
2.3.2.Transport – stockage – Moyens de levage.....	6
2.3.3.Mise en œuvre.....	6
3.RECEPTION DES TRAVAUX.....	10

1. GENERALITES

1.1. Objet du marché

Le présent document a pour objet de définir les prestations incombant à l'entreprise dans le cadre de l'aménagement de toilettes à l'agence principale de la BCEAO à Ouagadougou (Burkina Faso).

Pendant toute la durée du chantier, les circulations proches et éloignées du chantier devront subir le moins de perturbations possibles.

Le maître d'ouvrage est l'Agence de la BCEAO à Ouagadougou – Burkina Faso.

Dans le cadre de cette affaire, la BCEAO, Maître d'Ouvrage de l'opération, a mandaté MEITBA INGENIEURS ASSOCIES pour réaliser la maîtrise d'œuvre complète.

Cette opération doit être réalisée dans un délai de un (01) mois :

Ordre de service de démarrage : XX/XX/XXXX

Réception des travaux : XX/XX/XXXX

Les installations de chantier, le matériel et les matériaux en excédent, ainsi que tous autres gravats et décombres devront être enlevés en fin de chantier, et les emplacements mis à disposition, remis en état. L'ensemble des emplacements remis en état et le chantier totalement nettoyé devront être remis au maître d'ouvrage, au plus tard le jour de la réception des travaux. Tant que l'entrepreneur n'aura pas démonté les installations de chantier établies sur l'emplacement mis à sa disposition et remis tous les lieux en état, il restera seul responsable de tous les dommages causés aux tiers sur le chantier.

1.2. Documents relatifs au marché

- Plans MEITBA INGENIEURS ASSOCIES relatifs au projet
- Documents techniques :
 - ✓ Note technique pour « l'aménagement de toilettes a l'agence principale de la BCEAO à Ouagadougou »
 - ✓ Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
 - ✓ Toutes les pièces du DCE
- Documents administratifs
- Normes :
 - ✓ DTU 20.1 « Maçonnerie de petits éléments - parois et murs »
 - ✓ DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés »
 - ✓ DTU 59.1 « Revêtement de peinture »
 - ✓ DTU 60.1 « Plomberie sanitaire pour bâtiments »

